

Création de logement pour nuitées simples (a) Commune : Bièvre (b) Nom du village ou de l'entité: / (c) Descriptif : Création de logement pour nuitées simples	Fiche n° I-2.03
	Priorité : Lot 2
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

CRÉATION DE LOGEMENTS POUR NUITÉES SIMPLES

1. Description du projet

Ce projet a pour but de faciliter la création de nouveaux logements touristiques afin de pallier le manque d'offres de nuitées simples. Il concerne principalement les touristes randonneurs ou du moins itinérants. Les formes potentielles sont les suivantes :

- Des cyclolodges : Comme celles installées dans les communes de Paliseul, Herbeumont et Marche-en-Famenne. Ce projet développé par Sport in Lux (Herbeumont) en collaboration avec Belodge (Marche-en-Famenne) crée de petites cabanes permettant d'abriter les cyclistes itinérants sur le parcours. Les cabanes sont produites de manière locale et permettent la création d'un réseau d'hébergeurs touristiques à destination des cyclistes itinérants et amoureux de voyages à la recherche de nouvelles expériences.
- Des aires de bivouac aménagées. Celles-ci se trouvent en général le long des sentiers de grandes randonnées. Par exemple, dans la grande forêt de Saint-Hubert, 3 aires de bivouac sont réparties sur l'itinéraire « entre Lesse et Lomme » et permettent aux randonneurs de s'arrêter une nuit, avant de continuer leur périple le lendemain.

Une autre piste serait d'encourager des initiatives privées pour que soient développées des solutions telles que :

- Adhésion à des plateformes web comme par exemple « Welcome to my garden » ou « Warmshower » ;
- Aménagement de chambres relativement indépendantes dans les gîtes (par exemple au rez-de-chaussée avec une douche, ce qui permet de ne pas devoir ouvrir et donc nettoyer tout le gîte après une nuitée) ;
- Création de petits logements insolites peu coûteux.
- Le camping situé sur le RAVeL pourrait, par exemple, proposer des logements pour randonneurs et cyclistes comme on trouve dans les campings au Grand-Duché. Cela permettrait aux cyclistes de bénéficier des sanitaires du camping et de l'HoReCa de Bièvre. Le jardin des Hiboux pourrait aussi en proposer.

Les possibilités de logements devront être bien référencées, surtout sur le site de l'office du tourisme.

2. Justification du projet

Le diagnostic du territoire a fait ressortir l'importance de créer de nouveaux logements pour nuitées simples afin de compléter l'offre existante, qui est insuffisante. Ce constat a été confirmé par les citoyens à chaque étape des consultations villageoises. En effet, le tourisme est un secteur important à Bièvre par la présence d'un environnement de qualité (10 % du territoire repris en zones Natura

2000, réserves naturelles, sites de grand intérêt biologique, etc), la proximité de sites touristiques tels que la vallée de la Semois, ainsi que la présence d'activités propres au territoire comme le jardin des Hiboux. Il existe de nombreuses possibilités pour un tourisme plus lent, respectueux des habitants et de l'environnement. Les touristes peuvent partir notamment à la découverte de la forêt et du patrimoine local grâce à la présence de circuits de randonnée et à la mise en place du projet européen « Ardenne cyclo ». Cependant, seulement deux chambres d'hôtes et un camping situé à Bièvre-village offrent la possibilité de passer des nuitées simples. Les autres logements sont dédiés à des séjours de plus longue durée.

La principale crainte des habitants est le tourisme de masse, avec l'apparition de plus en plus d'attractions touristiques ou de gîtes de grande capacité sur la commune. Actuellement, un manque d'encadrement au niveau du flux de touristes est constaté, causant des nuisances pour les habitants permanents (bruits, déchets). Les habitants tiennent donc à ce que le niveau de développement du tourisme soit maintenu tel qu'il est afin de ne pas causer davantage de nuisances, et préserver un accueil de qualité compatible avec la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Il est donc important de créer de nouveaux logements proposant des nuitées simples pour favoriser un tourisme diffus, lent, respectueux des habitants, de l'environnement et de la biodiversité

Ce type de tourisme est encouragé par les projets récents liés à la randonnée dans la région (voies lentes, itinéraires transcommunaux) et correspond plus facilement au "slow tourism" souhaité par les citoyens. Il permettra également de proposer des alternatives aux gîtes, hôtel et maisons d'hôtes existants.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

Objectif stratégique 3	Ancrer une économie durable par la mise en valeur des ressources du territoire
Objectif opérationnel 3.2	En impulsant un tourisme « à pas d'homme » basé sur les spécificités patrimoniales du territoire


Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Agence de développement local Bièvre – Vresse-sur-Semois** : Tendre vers un tourisme de qualité.
- **Parc naturel de l'Ardenne Méridionale** : Développer un tourisme à mobilité douce.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	Si meilleure acceptation des touristes par les habitants, plus d'échanges humains avec les visiteurs. Rendre le tourisme accessible à des personnes moins aisées.
ENVIRONNEMENT	Tendre vers un tourisme plus diffus et durable
ÉCONOMIE	Renforcement de l'attractivité du territoire d'un point de vue touristique et rentrées d'argent plus importantes grâce aux touristes randonneurs.

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	<p>Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.</p>
---	--

5. Localisation et statut

Sans objet.

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune, Office du tourisme
- **Partenaires :** Opérateurs touristiques privés, CGT, commune de Bièvre, parc naturel de l'Ardenne Méridionale, CLDR, Maison du tourisme, ADL

7. Programme de réalisation**Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche**

Lors de la priorisation des projets, la CLDR a jugé le projet intéressant mais non prioritaire, le plaçant en lot 2.

État du dossier

Aucune démarche spécifique n'a déjà été entamée visant les logements pour nuitées simples. Cependant, une démarche privée est en cours portant sur l'installation de cyclo-lodges à Naomé.

Programme des travaux et/ou aménagements

Réalisation d'un plan de communication : Réalisation de soirées d'information, de cartes d'accès aux logements, d'un fascicule référençant les logements et les contacts, ...

Planification

Inventaire des solutions d'hébergements temporaires possibles.

Communications spécifiques vers les publics susceptibles de mettre en place les solutions identifiées : via des dépliants papier, des conférences, des visites, ...

Création d'un référencement des offres en nuitées simples et mise en ligne

Soutien communal éventuel à des projets privés.

Démarches administratives à réaliser

Prise de contacts et informations auprès de partenaires potentiels.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Création d'un référencement des offres en nuitées simples, mise en ligne et mises à jour continues.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Création de nouvelles possibilités de logements pour nuitées simples	10 dont des inscriptions des citoyens aux plateformes internet	Commune de Bièvre, Office du tourisme
Réalisation d'une campagne d'information à tous les citoyens	1	Commune de Bièvre

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de nuitées simples par an	30	Commune de Bièvre via la taxe de séjour

9. Annexes

Sans objet.